

ait le service de bibliothèque, l'intérêt et la tendance de l'heure indiquent qu'il pourrait y avoir augmentation considérable avant longtemps. Dans les cités avec une population de plus de 10,000 âmes, environ 92 p.c. des gens jouissent dans une certaine mesure du service de bibliothèque (c'est-à-dire qu'il y a une bibliothèque publique dans les limites de la municipalité), tandis que dans les petits centres urbains la proportion est de 42 p.c.

**10.—Statistiques sommaires des bibliothèques publiques, par province, 1937, et totaux pour 1935, 1933 et 1931.**

Province.	Volumes.	Circulation.	Abonnés.	Dépenses en livres et périodiques.	Dépenses totales.
	nomb.	nomb.	nomb.	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	44,981	240,641	28,448	5,576	19,558
Nouvelle-Ecosse.....	115,068	202,534	19,185	4,435	14,763
Nouveau-Brunswick.....	90,988	235,159	25,649	3,779	17,717
Québec.....	611,664	672,656	28,700	30,496	185,744
Ontario.....	3,307,728	12,900,585	668,313	327,648	1,309,141
Manitoba.....	135,570	813,285	48,687	26,309	81,431
Saskatchewan.....	218,135	1,095,727	60,353	24,934	100,531
Alberta.....	246,980	1,417,519	61,911	26,372	112,332
Colombie Britannique.....	284,306	1,971,569	120,664	52,491	197,508
Yukon.....	14,712	10,700	277	469	2,761
<b>Totaux, 1937.....</b>	<b>5,070,132</b>	<b>19,560,375</b>	<b>1,062,187</b>	<b>502,509</b>	<b>2,041,486</b>
1935.....	4,848,793	21,106,742	1,097,247 <sup>1</sup>	448,251	2
1933.....	4,770,981	22,376,340	1,114,201	421,142	2
1931.....	4,516,206	21,135,354	2	509,322	2

<sup>1</sup> Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1937.

<sup>2</sup> Inconnu.

Dans les grands centres les bibliothèques sont entretenues comme des institutions municipales, habituellement par une commission nommée par le conseil de ville. Près de 300 sont dans cette catégorie. Les petites bibliothèques plus nombreuses sont maintenues par des associations volontaires. De petites allocations provinciales sont données aux bibliothèques des deux types dans la plupart des provinces, mais non pas au Nouveau-Brunswick, dans le Québec et le Manitoba. Il y a un centre provincial pour la direction et l'encouragement du développement de la bibliothèque publique à la Branche des bibliothèques publiques du ministère de l'Éducation d'Ontario, et à la Commission des bibliothèques publiques de la Colombie Britannique. Ce semble être un des plus effectifs moyens d'assistance de l'organisation des bibliothèques; le service de bibliothèque publique est plus complet dans l'Ontario et la Colombie Britannique que dans les autres provinces. L'Ile du Prince-Edouard possède maintenant un centre aux quartiers-généraux de la bibliothèque provinciale de même que la Nouvelle-Ecosse dans sa Commission des bibliothèques régionales récemment fondée.

**Bibliothèques ambulantes.**—La description du service de bibliothèque ne serait pas complète sans référence aux bibliothèques ambulantes. Leur objet est de compléter le stock de livres des petites bibliothèques publiques et scolaires et de fournir un service de bibliothèque publique aux communautés qui autrement en seraient dépourvues. Trois universités—Acadia, Dalhousie et St. Francis Xavier—entretiennent un tel service en Nouvelle-Ecosse et l'Université McGill fait circuler des bibliothèques dans le Québec et les Provinces Maritimes. Chacune des provinces les plus à l'ouest opère un système provincial de bibliothèques ambulantes avec quartiers-généraux dans la capitale provinciale. Dans les Provinces des Prairies, le service provincial est accru par des bibliothèques envoyées en tournée par la bibliothèque publique de Saskatoon et par les bibliothèques Lady Tweedsmuir. Ces dernières ont été établies à l'automne de 1936 sous la direction personnelle de Son